



POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

# L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,  
 JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.  
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

**PRIX DES ABONNEMENTS :**

Un an, Saumur. . . . .	18 fr. » c.	Poste. . . . .	24 fr. » c.
Six mois, — . . . . .	10 »	—	13 »
Trois mois, — . . . . .	5 25	—	7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

**Gare de Saumur (Service d'hiver, 7 novembre).**

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS NANTES.**

3 heures 13 minutes du matin, Poste.	
9 — 04 — — Omnibus.	
2 — 08 — — soir, Omnibus.	
4 — 13 — — — Express.	
7 — 11 — — — Omnibus.	

Le train des samedis part d'Angers à 5 h. 20 m. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 41 m.

**DÉPARTS DE SAUMUR VERS PARIS.**

3 heures 25 minutes du matin, Mixte (prix réduit).	
7 — 55 — — Omnibus-Mixte.	
9 — 50 — — Express.	
11 — 56 — — Omnibus-Mixte.	
5 — 47 — — soir, Omnibus.	
9 — 59 — — Poste.	

**PRIX DES INSERTIONS :**

Dans les annonces . . . . .	20 c. la ligne.
Dans les réclames . . . . .	30 —
Dans les faits divers . . . . .	50 —
Dans toute autre partie du journal.	75 —

**ON S'ABONNE A SAUMUR.**

Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et chez MM. GRASSET, JAYAUD et MILON, libraires. Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris, à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère, LAFFITE-BULLIER et C<sup>e</sup>, place de la Bourse, 8.

## Chronique Politique.

Les lettres de Florence signalent la situation comme étant très-grave. La nouvelle majorité, dans la Chambre des Députés, appartient à la gauche et au centre de la gauche, composés d'hommes inexpérimentés et violents, qui paraissent décidés à ne tenir aucun compte de la stratégie diplomatique du cabinet des Tuileries, ni des engagements qu'il a obtenus de Victor-Emmanuel.

De plus, les mêmes lettres ajoutent que, parmi ces nouveaux députés, il y aura des extravagants qui semblent vouloir prendre pour modèles : Marat, Robespierre, Saint-Just et les autres héros glorifiés par les étudiants du congrès de Liège; ces mêmes lettres font pressentir de très-graves événements qui peuvent éclater par suite des coups de tête de cette nouvelle majorité.

A Florence, on regarde comme arrêté le mariage du prince Humbert et de la princesse de Leuchtenberg, âgée de vingt ans.

La chambre des députés de Florence continue la vérification des pouvoirs. Le Sénat a approuvé le projet de réponse au discours de la couronne.

Le désarmement ou la guerre! Tel est le dilemme qui résume en ce moment la question d'Italie, et dont l'extrême-gauche vient de faire son programme, en s'exprimant ainsi par l'organe du *Diritto* :

« Dans ce moment suprême il nous semble

qu'il n'y a pour l'Italie que deux voies à suivre :

• La guerre ou le désarmement.

• Si nous devons faire la guerre, qu'on demande à la nation un suprême effort; qu'on ouvre ses veines, qu'on ait recours à tous les expédients extrêmes, que l'audace soit sans limites.

• Si la guerre ne peut se faire, que l'on épargne l'argent qu'absorbe l'armée; qu'on rende à l'agriculture, à l'industrie, ces milliers de bras qui tiennent inutilement un fusil.

• Ces deux systèmes ont leurs dangers et peuvent aboutir à la roche Tarpéienne. Mais l'Italie a besoin aujourd'hui de ce genre de courage. »

Le gouvernement anglais avoue aujourd'hui qu'il redoute les fenians. Non content de les frapper de vingt ans de travaux forcés, il vient de mettre en mer ses plus légers navires, en leur donnant mission de visiter tous les vaisseaux marchands qui ont quitté les ports de l'Irlande depuis l'évasion de Stephens, qu'on espère ainsi ressaisir.

Le *Star* dit qu'à moins de grandes réformes, l'Irlande sera toujours un foyer de révolutions.

On écrit de Dublin, le 5 décembre :

M. Alfred Aylward, secrétaire de M. Bolton, avocat de la couronne dans le comté de Tipperary, vient d'être arrêté comme fenian. Arrêté d'abord pour cause d'ivresse, M. Aylward laissa tomber un papier qui fut recueilli par un policeman, et dans lequel on reconnut une facture d'armes s'élevant à 820 livres sterling.

Une visite domiciliaire opérée chez lui amena ensuite la découverte d'une grande quantité d'autres papiers contenant le plan de la révolution irlandaise.

On dit que le ministère anglais va envoyer à la Jamaïque une commission chargée de faire une enquête sur les derniers événements et sur l'état de la colonie. Des meetings tenus à Liverpool et à Newcastle paraissent l'avoir enfin décidé à prendre cette mesure, depuis longtemps réclamée.

On blâme en Angleterre, l'intervention indirecte prise dans les affaires d'Haïti par le capitaine anglais de la *Galatée*, qui a sommé le chef des insurgés, Salnave, de se rendre à discrétion.

En Espagne, la situation politique est loin d'être rassurante : on voit un parti démocratique qui ne reculerait pas devant les scènes épouvantables de 1793; un parti progressiste qui, malgré son impuissance, est prêt à mettre en pratique les idées les plus révolutionnaires; un gouvernement qui reste les bras croisés pour conjurer les dangers qui le menacent et qu'il semble vouloir accélérer par la reconnaissance du royaume d'Italie, la persécution des évêques, le dédain pour les députés catholiques et l'impulsion donnée au désamortissement ecclésiastique. Sur 61 diocèses, il n'en reste plus que 45 qui n'ont pas encore fait la cession ecclésiastique en Espagne.

On lit dans la *Epoca* :

Les Espagnols résidant au Chili se sont retirés dans l'intérieur du pays pour se sous-

traire aux violences que quelques indigènes paraissent vouloir exercer contre eux. Les révolutionnaires péruviens continuent leurs impuissantes bravades, mais loin de nos forces. La *Numancia*, mouillée aux îles Chin-chas, les tient en respect. Les autres navires de notre escadre continuent à faire des prises, et leurs équipages jouissent d'un excellent état sanitaire; le meilleur esprit anime notre flotte.

C'est un spectacle qui n'est pas dénué de grandeur que de voir en ce moment réunies toutes les diètes de l'Autriche, à l'exception de celle de la Hongrie qui s'ouvrira le 14. Appelés à se prononcer sur la transformation politique de l'Empire, les pays allemands se recueillent et présentent des objections; mais les pays formés de nationalités diverses sont disposés à adopter le manifeste impérial du 20 septembre qui, en définitive, réunit le plus grand nombre d'adhésions.

En Croatie deux partis se combattent, ceux qui veulent l'union à la Hongrie et ceux qui la rejettent.

Les Etats provinciaux de la Prusse se sont réunis le 2 de ce mois.

Les chambres du grand-duché de Bade ont été ouvertes par le président du ministère d'Etat.

Personne n'ignore aujourd'hui les entraves mises par M. de Bismark pour la négociation de l'emprunt autrichien, en Prusse, le ministre alla, dit-on, jusqu'à menacer de faire élever l'escompte, si des banquiers offraient, à Berlin, leur intermédiaire à cette souscription.

**FEUILLETON.**

32

## UN PHILOSOPHE

(1789-1794).

Par M. MARIN DE LIVONNIÈRE.

(Suite et fin.)

M. d'Assilly paraissait, au contraire, entrer en voie de guérison; le délire et la fièvre l'avaient quitté, la plaie de sa gorge prenait un aspect satisfaisant, il commençait à manger. Toutefois, le vieux gentilhomme augurait fort mal de sa faiblesse. Il oubliait que la perte de sang énorme faite par lui ne pouvait se réparer en quinze jours. Chaque fois que l'abbé Malou quittait la Séguinière, il le priait de n'être pas absent longtemps.

« Revenez, l'abbé, disait-il, revenez promptement; un vieux pécheur comme moi, ne saurait trouver tout seul l'entrée du paradis. Si vous n'êtes pas là au dernier moment, le diable fera curée : aïe! je ne veux pas tomber sous ses griffes! »

Ainsi, chacun des deux amis, envisageant son état comme désespéré, l'un en prenait son parti avec une décision brusque, verbeuse, parfois impa-

tiente; l'autre s'y résignait stoïquement et en silence. Sous l'empire d'une même pensée, leur humeur se trahissait très-diversément. A d'autres égards toutefois, leur manière d'agir, si différente ailleurs, devenait identique : préoccupés l'un et l'autre de l'avenir pour leurs enfants, ils s'en tassaient également. Là-dessus, M. d'Assilly demeurait aussi réservé que son ami. Avant de partir pour Laval, François avait fait confidence à son père des sentiments d'ardent amour qu'il éprouvait pour Charlotte depuis bien des années. M. d'Assilly accueillit très-bien cette ouverture : de sa part nul obstacle; mais il s'imaginait que M. de Méral ne s'allierait pas volontiers avec une famille inviolablement attachée à des opinions contraires aux siennes. Peut-être était-ce une erreur; mais l'expérience à faire semblait délicate. Un refus pouvait briser sans retour des relations qui, en dépit des obstacles, se renouaient toujours heureusement. M. d'Assilly cherchait un moyen d'aborder la matière, faisait un appel à son habileté diplomatique qui n'était pas grande, et finalement se taisait. De son côté M. de Méral s'affligeait de laisser Charlotte seule dans un monde où tout était en chaos. Lui mort, M. d'Assilly mort, que deviendrait-elle? Il la croyait plus que jamais éloignée de l'idée

du mariage : n'avait-elle pas refusé vingt partis quand les circonstances permettaient de faire un établissement sortable?

Les choses en étaient à ce point, lorsque le hasard les poussa tout-à-coup au dénoûment. Un soir, après une discussion politique, à laquelle, selon leur habitude, Charlotte et François n'avaient pris aucune part, M. de Méral, incapable désormais de soutenir une conversation un peu longue, s'était assoupi. Une obscurité profonde régnait dans la chambre. On n'y allumait jamais lorsqu'un des deux malades dormait. Pensant que son fils n'était pas sorti, M. d'Assilly l'appela pour lui demander à boire. Seule en ce moment dans la chambre, Charlotte s'approcha doucement et présenta la boisson.

« Mon pauvre François, dit à voix basse M. d'Assilly, tes affaires sont en bien mauvaises mains; je fais la guerre à Méral au lieu de lui proposer un bon traité de paix; si tu veux, je parlerai d'abord à Charlotte... »

— Mais c'est à elle que vous parlez déjà, répondit la jeune fille.

— Ah! je me suis trahi, reprit le vieux gentilhomme en s'accoudant sur son oreiller. Eh bien, puisque j'ai pris la biche pour le cerf, en avant

quand même! Voyons, ma belle et douce Charlotte, laissez-vous bien ce pauvre François?

— Non, vraiment, je ne le hais pas.

— C'est déjà quelque chose, mais l'aimez-vous un peu?

— Si je n'aimais pas celui qui a voulu sauver mon père au prix de sa vie, je serais trop ingrate.

— Allons, allons, ma petite reine, vous voulez me donner le change, car, à ce compte-là, vous devriez m'aimer aussi : par la mordieu! je n'y allais pas de main morte à sauver votre père, et j'y ai gagné quelque chose. Mais je vous demande si vous aimez François... comme une jeune fille n'aime qu'un homme, et qu'une fois en sa vie : oh! vous m'entendez bien!

Charlotte garda le silence.

« Hum! reprit M. d'Assilly, je n'arriverai pas à un débouché bien franc. Voyons néanmoins; dites-moi, Charlotte, vous avez l'âme droite? si François ne vous touchait nullement au cœur, vous me le diriez, n'est-ce pas? »

— Oui! accentua fortement Charlotte.

François rentra en ce moment, M. de Méral s'éveilla.

« Nous sommes sans lumière, dit-il; si c'est à



Les motifs de ces tracasseries étaient que M. de Bismark, s'il avait pu faire échouer l'emprunt, espérait que l'Autriche lui aurait cédé ses droits sur les Duchés. Le succès de l'emprunt autrichien ne sera pas de nature à engager M. de Bismark à se montrer plus conciliant envers le gouvernement autrichien.

On écrit de Berlin à la *Presse*, de Vienne, qu'un personnage haut placé de la cour de Berlin est destiné à se rendre en mission secrète à Vienne. L'objet de cette mission serait de nature très-délicate, car il ne s'agirait de rien moins que de négociations directes au sujet du Holstein entre les personnes des deux souverains, en dehors des relations diplomatiques ordinaires qui existent entre les deux gouvernements.

Des lettres de Bonn annoncent que le comte d'Eulenburg, meurtrier de M. Ott, de Strasbourg, vient d'être condamné par le tribunal militaire à neuf mois de prison dans une forteresse. Neuf mois de prison seulement pour un assassinat ! Est-ce donc là la justice prussienne ? Est-ce là une réparation suffisante ?

Il règne à Stockholm une très-vive agitation. Il y a des attroupements dans les rues, et plusieurs arrestations ont été opérées.

La cause de ces troubles est le projet de réforme de la constitution ; les délégués de la bourgeoisie et des paysans l'ont accepté avec acclamation. La noblesse le discute depuis hier. 15 membres se sont prononcés pour et 8 contre. Il y a encore trente orateurs inscrits.

Le clergé, qui commençait l'examen de la question, a décidé de suspendre ses débats jusqu'à ce que la noblesse ait pris une résolution.

La session du congrès américain, commencée depuis lundi, doit avoir cette année une immense importance, car elle traitera les questions les plus graves : reconstitution du Sud et sa réadmission dans l'Union ; dettes, finances, armées, relations extérieures, réclamations contre l'Angleterre, intervention française au Mexique, et mille autres d'une extrême importance.

Le Mexique ne se contente pas de nous emprunter des financiers et des administrateurs pour réorganiser les différents services du pays ; on prétend que le général l'Heriller, qui a fait toute la campagne du Mexique à la tête du 99<sup>e</sup> de ligne, va être appelé à diriger, sous le couvert d'un personnage mexicain, le ministère de la guerre. Le général s'embarquera très-prochainement, dit-on.

Pour les articles non signés : P. GODET.

## Nouvelles Diverses.

Les lettres particulières de Bruxelles s'accordent à présenter l'état du roi comme très-alarquant. Les médecins ne quittent pas le palais. On a fait venir de Hongrie une célébrité de la science pour donner, de concert avec MM. Wimmer et Deroubaix, ses soins à l'auguste malade.

Outre son hydropisie de longue date, le roi souffre d'une dysenterie qui se complique d'un épanchement. Si l'on parvenait à couper cette dernière affection, il y aurait encore quelque espoir de guérison.

Dans la nuit de samedi à dimanche, l'épanchement avait beaucoup diminué, et, le matin, le roi a pu manger du mouton et boire un grog au rhum chaud. Léopold ne veut toujours pas que les journaux belges parlent de sa maladie. Comme Sa Majesté ne lit pas le *Moniteur belge*, le dernier bulletin a pu y être inséré sans inconvénient. Quant aux autres feuilles que le roi se fait lire, on les a priées de tirer un numéro spécial, sans le bulletin ; et ces journaux se sont empressés de déférer à cette invitation.

— Un incendie a éclaté le 22 novembre sur le chemin de fer de Lyon. Nous avons sous les yeux une lettre émouvante écrite par un voyageur échappé miraculeusement au feu qui a dévoré le compartiment dans lequel il se trouvait.

L'administration supérieure a été frappée de la fréquence de ces sinistres qui mettent en péril les voyageurs, sans chance probable de salut, par le fait de l'impossibilité où ils sont de se mettre en communication, soit avec le mécanicien, soit avec le chef de train. Elle a provoqué sur l'événement du 22 novembre un rapport très-circostancié des ingénieurs chargés du contrôle, et il a été procédé à une enquête dans le but de déterminer la cause à laquelle doit être attribué l'incendie.

Il résulte de ces opérations que le feu n'a pu être communiqué au wagon que par un débris de brique ou de coke qui, tombant du cendrier et poussé par le courant d'air, était allé se loger dans quelque cavité du matériel métallique qui compose le mécanisme sur lequel repose le compartiment.

A la suite de ces constatations, l'administration a invité les Compagnies à se mettre en mesure pour appliquer aux trains un système facilement exécutable, au moyen duquel les voyageurs seront à même de communiquer avec le conducteur du train et de signaler tout événement survenant pendant la marche du train.

En ce qui concerne le fait se rattachant à la cause de l'incendie, c'est à une commission spéciale qu'a été confiée l'étude des modifications à apporter dans l'ensemble du mécanisme.

ensemble. Voilà mon François, donnez-lui votre bénédiction en l'appelant votre fils ; moi, je bénis votre Charlotte dans toute l'effusion de mon âme, et, si elle le veut, je l'appellerai ma fille. »

M. de Méral demeura silencieux une minute, puis il prit la main de Charlotte :

« Mon enfant, lui dit-il, c'est à toi de répondre ; je ne veux ici que ce que tu voudras. »

— Il y a cinq ans, répondit la jeune fille, François a reçu ma promesse ; mon cœur n'a pas changé et ne changera jamais. Cependant François est généreux, il ne me demandera point de lui donner une seule des heures qui sont toutes aujourd'hui à des inquiétudes trop légitimes encore. Quand le ciel aura exaucé mes vœux... »

Elle ne put achever et fondit en larmes.

« Mon ami, reprit au bout d'un instant M. d'Assilly, bénissons ces pauvres enfants. »

François et Charlotte se mirent à genoux, les deux blessés étendant sur eux leurs bras amaigris, et appelèrent la bénédiction du ciel au nom de leur paternité, ce grand titre que Dieu a donné à l'homme pour le faire semblable à lui.

Le reste de la soirée s'écoula dans la paix. Toutes les âmes se sentaient rassérénées. M. de Méral parla

me, capables d'empêcher qu'un corps puisse être contenu dans une cavité ou dans l'interstice des pièces composant le ressort des wagons.

## Chronique Locale et de l'Ouest.

Informé que le conseil municipal se réunit demain vendredi, nous déposerons à 5 h. du soir, au secrétariat de la Mairie, la pétition relative à l'hôtel des postes et du télégraphe. Nous nous empressons d'en prévenir les personnes qui auraient l'intention de joindre leur signature à celles déjà si nombreuses dont elle est revêtue.

### INCENDIE DU THÉÂTRE D'ANGERS.

Mardi matin, la nouvelle s'est répandue à Saumur que le théâtre d'Angers avait été détruit par les flammes la nuit précédente. Cette nouvelle n'était que trop vraie, voici les détails que nous lisons dans l'*Union de l'Ouest* de mercredi.

Le théâtre d'Angers n'existe plus. Dans l'espace de deux heures, le feu l'a dévoré tout entier, cette nuit, sauf les murailles extérieures.

Voici d'après les renseignements les plus sûrs comment les choses se sont passées. Hier soir, lundi, il y avait répétition. Vers onze heures tout le monde s'était retiré, sans que rien ait signalé la présence du feu. Vers minuit et demi, un passant réveilla le concierge en lui criant que le feu était chez lui. La flamme apparaissait, en effet, à travers les vitrages du péristyle. Aussitôt le concierge se précipite dans la salle et trouve l'orchestre et la scène tout en feu. En un instant l'alarme est donnée dans les maisons voisines ; tout le monde est sur pied, et l'on ne tarde pas à juger de la grandeur du danger quand on voit les flammes gagner le fond de l'édifice, tout entouré, dans la rue Chaussée-Saint-Pierre et dans la rue St-Julien, de maisons très-populeuses et généralement bâties en bois.

Pendant que les tambours battent la générale, les autorités civiles et militaires, les élèves du grand séminaire, ceux de la pension Saint-Julien et ceux de l'Ecole des arts, les soldats de la garnison et une foule considérable de citoyens organisaient les premières chaînes. Bientôt on reconnut qu'il n'y avait aucune chance de préserver les matériaux inflammables du théâtre et tous les efforts se concentrèrent sur les maisons du voisinage que les flammes gagnaient rapidement, jusqu'à compromettre le côté impair de la rue Chaussée-Saint-Pierre. De toutes parts on démenageait, avec des précautions que l'on n'a pas d'ordinaire dans le trouble de ces accidents et dont l'honneur revient, pour une grande

partie, au zèle intelligent et dévoué d'un de nos concitoyens, M. E. Clouard ; en même temps les pompes manœuvraient pour arroser les toits et les murs environnants.

Grâce à ce travail énergique, que dirigeaient les sapeurs-pompiers, le feu a pu être circonscrit assez rapidement. Cependant quelques maisons, notamment celle qui est occupée par le marchand de tabac, rue Chaussée-Saint-Pierre, ont été atteintes par la partie supérieure. Quant au théâtre, on n'a pu sauver que le mobilier des acteurs, c'est-à-dire les costumes ; tout le reste, les décors, la bibliothèque, les instruments de musique, les machines, les accessoires, les fauteuils, les banquettes, la charpente entière et les planchers se sont abîmés dans les flammes. A l'heure où nous écrivons, on jette encore de l'eau sur ce brasier fûmant qui menace de se rallumer.

Vers deux heures de l'après-midi, M. le maire, et M. le commissaire central, qui n'ont presque pas un instant quitté le lieu de l'accident, visitaient encore, avec plusieurs conseillers municipaux, et les chefs des pompiers, tous les attenants du théâtre, pour reconnaître le danger et indiquer les mesures à prendre.

La perte est grande, surtout pour le directeur, qui préparait divers ouvrages et avait fait, dans cette prévision, de grands frais de costumes, de partitions et de décors nouveaux. Nous ignorons s'il était couvert par une assurance. Pour tous les artistes et employés du théâtre, la perte résultant du chômage ne sera pas moins pénible. Nous adhérons donc entièrement à la pensée, qui est venue, en même temps qu'à nous, à notre confrère du *Journal de Maine-et-Loire*, d'ouvrir une souscription pour tous les employés que ce triste événement va plonger dans le besoin. Nous nous ferons un honneur d'accueillir les offrandes que l'on voudra bien nous adresser, et nous les ferons remettre aux mains de l'administration municipale, qui s'est déjà préoccupée, nous le savons, des moyens de pourvoir au soulagement de tant d'infortunes.

UNE MYSTIFICATION. — On lit dans l'*Intérêt public de Cholet* :

« A propos de spirites, vous ignorez sans doute que ceux de notre localité vont faire construire un temple, au fond duquel figurera une armoire mystérieuse, comme celle des frères Davenport, où les esprits joueront de la guitare, du piano, du trombone, de la guimbarde et de la grosse caisse ? Ils exécuteront des solos et des morceaux d'harmonie. Les croyants seuls seront admis. Des rafraîchissements, des gâteaux, des dragées seront distribués par les esprits évoqués. Un journal imprimé dans un monde invisible, sera invisiblement distribué, dans les ténèbres, par d'invisibles mains, qui palperont, en échange, de très-visible monnaie. Les esprits se révéleront

cause de moi, j'en suis fâché.

— Vous avez raison, mon cher Méral, dit M. d'Assilly pendant que François allumait ; nous avons besoin de lumière, nous autres pauvres invalides : il ne nous reste que les yeux, et, quand nous n'y voyons pas, on nous prend au piège.

— Comment ça, mon ami ?

— Demandez-le à Charlotte. Vertudieu ! comme elle a joué le vieux barbon !

— Oh ! se récria la jeune fille.

— Allons, vous n'en convenez pas, ma toute belle ! Racontez donc à votre père ce qui s'est passé, comment j'ai pris Jacob pour Esaü...

— Ah ! fit Charlotte vivement, je ne demanderais pas mieux que d'être Jacob, mais François n'est point Esaü.

— Qu'est-ce que tout cela veut dire ? demanda M. de Méral, je n'y comprends rien.

— Je vais vous l'expliquer, mon cher Méral ; je ne suis pas éloquent, vous savez, mais je suis tout uni et tout droit, ça vaut presque autant. Tenez, mon vieil ami, nous nous en allons, c'est sûr, notre temps est fait : eh bien, avant de partir pour l'autre monde, laissons en celui-ci deux bons cœurs qui parleront de nous ensemble, et prieront pour nous

de son catéchisme avec l'enthousiasme et l'adhésion profonde qu'il donnait aux choses une fois qu'elles s'étaient emparées de son esprit. Les formules si simples de ce livre, qui met à la portée de toute intelligence la solution des plus grands problèmes, le ravissaient d'admiration. A partir de ce moment, les questions politiques furent enterrées pour toujours.

Cependant, au bout d'une nouvelle semaine, l'état des deux blessés se dessinait de plus en plus en sens contraire : M. d'Assilly marchait vers la guérison, il commençait à le reconnaître lui-même ; M. de Méral allait à la mort, mais sans grande souffrance. Un médecin que François avait amené dès le lendemain de l'arrivée à la Séguinière, après avoir épuisé dans le commencement tous les moyens que lui fournissait son art pour lutter contre les suites d'une blessure légère en apparence, ne prescrivait maintenant de remèdes qu'afin de tranquilliser Charlotte. Mais celle-ci ne s'y laissait pas tromper, elle voyait tout et ne comptait plus que sur un miracle. Toutefois, sa douleur n'était pas sans consolation ; à mesure que la flamme de la vie s'éteignait dans les yeux du philosophe, l'expression d'âpre inquiétude qui y dominait autrefois dis-

paraissait aussi. A l'accent de M. de Méral, au doux rayonnement de son regard, on devinait une âme apaisée et jouissant enfin de la vérité reconquise. Charlotte pleurait, mais elle espérait et bénissait Dieu.

Souvent appelé au loin par les devoirs du ministère qu'il exerçait seul, dans un rayon de trois ou quatre lieues, l'abbé Malou reparut un samedi à la Séguinière. En le voyant, M. de Méral qui, les jours précédents, s'était affligé de son absence, manifesta beaucoup de joie, et se fit asseoir sur son lit. Puis, avec la simplicité et la ferveur d'un néophyte, il demanda les sacrements de l'Eglise que, dans ses livres, il avait appelés d'*ingénieux enchantements*.

Le lendemain, la chambre de la ferme fut transformée en sanctuaire, et, à la voix du prêtre, le Dieu de gloire descendit sous ce chaume où l'innocence et le repentir l'attendaient avec une égale humilité.

Après l'accomplissement des saintes cérémonies, M. de Méral voulut qu'on fit approcher Flottard, Silvestre, Jeanne et les gens de la ferme.

« Mes amis, murmura-t-il d'une voix éteinte, quand ils furent réunis autour de son lit, on vous a



## Dernières Nouvelles.

Le *Moniteur belge* publie le bulletin suivant de la santé du roi, daté du palais de Laeken, 5 décembre : « Les symptômes abdominaux restent stationnaires ; les forces tardent à revenir. »

Les élections sont terminées en Espagne. Une dépêche de Madrid annonce que le futur parlement, composé en grande majorité de ministériels, comptera une trentaine de modérés, quatre progressistes et vingt représentants du parti catholique proprement dit.

Mais ce qui préoccupe l'opinion publique, c'est bien moins le résultat de ces élections que la crainte d'un mouvement révolutionnaire.

Pour les dernières nouvelles : P. GODER.

### Sommaire de l'ILLUSTRATION du 2 décembre.

**Texte :** Le prince Witold Czartoryski. — Revue politique de la semaine. — Courrier de Paris. — Davoud-Pacha, gouverneur de Syrie. — Lancement de la goëlette *Eugénie* dans le bassin d'Ismaïlia, canal de Suez. — Inauguration du pont de Schwartzberg, à Vienne. — Souvenirs de chasse et de pêche (fin). — A propos de la lettre de l'Empereur sur la politique de la France en Algérie. — Musée rétrospectif : les armes. — Chronique musicale. — Causerie dramatique. — De quelques arbres utiles du Mexique. — France pittoresque : Pont sur l'Aisne. — Revue scientifique. — Carte des opérations de la Plata.

**Gravures :** Le prince Witold Czartoryski. — Davoud-Pacha. — Cavalier irrégulier du Liban. — Gendarmerie à cheval. — Gendarmerie à pied. — Lancement de la goëlette *Eugénie*, au chantier d'Ismaïlia. — Inauguration du pont de Schwartzberg, à Vienne. — Ouverture du Parlement italien. — Exposition de l'Union centrale : les armes anciennes. — De quelques arbres utiles du Mexique (4 gravures). — Cartes aquarelles. — Nouveau pont sur l'Aisne. — Carte des opérations militaires dans le bassin de la Plata. — Rébus.

Les gastrites, gastralgies, toux, consommation, dépérissement, constipations, diarrhée, maladies des nerfs, du foie, des bronches, poumons, intestins, et de la vessie, pour les quels la médecine n'offre aucun remède efficace, sont parfaitement guéris par la délicieuse *Revalessière* Du Barry de Londres.

Extrait de 65,000 Cures.

15, Rue Duvivier, Paris, 15 avril 1862.

Messieurs, — Atteint d'une grave maladie inflammatoire, j'avais vainement épuisé tout ce que la science médicale, par l'organe des médecins, m'avait indiqué, sans obtenir le moindre soulagement. Ma confiance dans la farine de santé *Revalessière* m'est venue du dédain qu'en font les médecins; j'en ai fait usage, et je dois à la vérité de dire que, dès les premiers jours, j'ai éprouvé un soulagement vraiment miraculeux; l'amélioration d'abord et la guérison ensuite ont été telles que, si j'avais à choisir pour quelque maladie que ce soit entre les soins de nos plus grandes célébrités médicales et l'emploi de la *Revalessière*, je n'hésiterais pas un instant, je ferais usage de cette dernière, assuré que je suis de ses résultats j'ose dire infaillibles. Je vous autorise, Monsieur, à faire, dans l'intérêt général, l'usage que vous voudrez de cette lettre. — J'ai l'honneur, etc. — DEDÉ, Chimiste. — MAISON DU BARRY, 26, PLACE VENDÔME, PARIS. — En boîtes de 1/4 kil., 2 fr. 25 c.; 1/2 kil. 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 kil. 1/2, 16 fr.; 6 kil., 52 fr.; 12 kil. (franco) 60 fr. Contre bon de poste. — Se vend à Saumur, chez MM. A. PIE fils, droguiste; DAMICOURT, pharm.; GIRAULT, pharm.; PASQUIER, pharm.; COMMON, rue St-Jean; PERDRIAU, place de la Bilange; GONDRAND, rue d'Orléans, et les premiers Pharmaciens, Epiciers et Confiseurs dans toutes les villes. (316)

ETAT-CIVIL du 1<sup>er</sup> au 15 novembre 1865.

NAISSANCES. — 2, Lucien-Louis Barreau, rue des Boires; — Félix-Georges Bizot, rue St-Nicolas; — 4, Jean-Marie Piolet, rue du

de mille manières; mais ils ne se montreront qu'à ceux qui se banderont les yeux. Un médium, M\*\*\*, mettra en relation les négociants choletais avec ceux de la lune. La correspondance dont il se chargera, sera peu coûteuse : 1 fr. par mot.

» Ces jours derniers, ce médium, au sortir du théâtre, m'accapara et me reprocha mon scepticisme.

» — Venez de suite chez moi, me dit-il, et vous en sortirez convaincu.

» Je le suivis. Arrivés dans sa chambre, il m'installe sur un fauteuil, se place à ma gauche, éteint la lumière, et évoque l'esprit du général Travot.

» D'abord rien ne troubla le silence; puis un bruit léger, comme un *trotinement* se fit entendre à plusieurs reprises : il était accompagné, par intervalles, de petits cris à peine distincts.

» Vingt minutes se passèrent ainsi.

» — Eh bien! dis-je impatienté au médium, que diable fait-il votre général Travot?

» — Chut! il se plaint, en son langage, qu'on ait retiré son buste de la place qui porte son nom.

» Je partis d'un homérique éclat de rire, et le médium, furieux, ralluma sa bougie. Au moment où j'allais me retirer, les mêmes cris et les mêmes *trotinements* que tout-à-l'heure frappèrent nos oreilles! quelque chose passa entre nos jambes; c'étaient deux jeunes rats qui s'enfuyaient après s'être livrés, dans la chambre, aux douceurs d'un régal nocturne, aux dépens du spirite.

La compagnie du chemin de fer d'Orléans étudie en ce moment le projet de création d'une gare entre Mettray et le pont construit sur la Loire dans la partie du chemin de fer de Tours au Mans qui servira de tronc commun à cette ligne et à celle de Tours à Paris par Châteaurenault.

Les études, dit-on, sont déjà avancées, et le projet pourra être soumis bientôt au conseil supérieur des ponts-et-chaussées.

### On lit dans le *Phare de la Loire* :

Nous apprenons indirectement que l'un de nos compatriotes, M. Ch. Chevalier, ancien capitaine au long cours, qui depuis longtemps s'occupait de la création d'une ligne régulière à vapeur entre Nantes et l'Algérie, avec escaliers sur les principaux points des côtes du Portugal, de l'Espagne et du Maroc, aurait traité ou serait au moins sur le point de traiter avec des maisons importantes de Paris pour la formation d'une société au capital de 5,000,000 de francs qui aurait pour objet la création de la ligne à vapeur en question.

Nous verrions avec grande satisfaction la prompte réalisation d'une pareille entreprise, qui non-seulement vaudrait à notre place de

grands travaux de constructions, mais qui donnerait aussi à notre industrie et à notre commerce maritime un développement important et bien désirable.

Nantes en aurait, en effet, tout le profit, puisque les steamers affectés à ce service, quoique d'un grand tonnage (environ 800,000 kilog.), seraient construits de manière à pouvoir monter à nos quais.

M<sup>re</sup> l'évêque de Nantes a reçu de M<sup>re</sup> l'évêque de Sinite, vicaire apostolique de la Société des missions, une lettre dont nous reproduisons les principaux passages :

« Monseigneur, le diocèse de Nantes vient de donner un nouveau martyr à l'Eglise de Dieu. Un de vos prêtres a versé son sang pour Jésus-Christ. Nous recevons avec une immense douleur la nouvelle que mon cher confrère et provicaire, M. François Mabileau, cédé si généreusement par Votre Grandeur aux Missions étrangères, a été, le 29 août, mis à mort en haine de la religion.

» Nous sommes encore tout étourdis par le coup d'une semblable nouvelle, à laquelle nous étions loin de nous attendre. D'abord, nous n'avons ajouté aucune foi à un premier rapport arrivé hier matin. Mais d'autres messagers venus depuis ne nous laissent malheureusement aucun doute là-dessus. Le premier mandarin de cette partie orientale de la province a d'ailleurs reçu de ses délégués la même nouvelle dont il se montre aussi fort attristé.

» Un mauvais mandarin, nommé Tong, avait excité une furieuse persécution contre les chrétiens dans le district de Ieou-Iang-tcheou. Elle dura jusqu'à son changement. Au mois de juillet, il fut remplacé par un autre mandarin nommé Ten, envoyé là exprès pour rendre justice aux chrétiens.

» Il nous avait fait de belles promesses et promis de proclamer les édits impériaux donnés depuis longtemps en faveur de la religion chrétienne. Mais, arrivé à son poste, il fut bientôt gagné par l'argent de nos ennemis et négligea absolument de s'occuper de nos affaires.

» M. Mabileau l'avait suivi; il était arrivé quelques jours après lui dans la ville de Ieou-Iang. Il fut reçu froidement et on l'envoya dans une pagode où on lui donna une chambre.

» Le mandarin Ten avait promis de remettre au plus tôt en bon état notre maison détruite peu auparavant. Il n'en fit rien. Il devait aussi donner de suite une proclamation pour blâmer sévèrement la récente persécution et annoncer la liberté de la religion accordée aux chrétiens.

» Cette promesse fut oubliée comme les autres. Nos ennemis voyant donc que le nouveau mandarin, venu pour les affaires de la religion chrétienne, ne s'en occupait nulle-

ment et ne faisait aucun cas des demandes et prières de M. Mabileau à ce sujet, s'enhardirent de nouveau et en vinrent à comploter la mort de notre cher confrère, ainsi qu'une nouvelle persécution contre la religion chrétienne.

» Le 27 août (7 de la 7<sup>e</sup> lune), un placard fut affiché par les meneurs à la porte du prétoire. On y prohibait sévèrement la religion chrétienne, menaçant d'une entière extermination les familles qui l'embrasseraient et même les familles païennes qui donneraient asile aux chrétiens. On jurait de ne pas laisser un seul chrétien dans tout le département de Ieou-Iang.

» Ce placard resta affiché tout le jour sans qu'aucun mandarin se donnât la peine de le faire enlever. M. Mabileau, averti du danger qu'il courait, en donna avis à tous les mandarins, soit civils, soit militaires. Aucun ne bougea. Des néophytes le prièrent alors de se retirer à la campagne. Il refusa. La campagne n'offrait pas, d'ailleurs, plus de sécurité que la ville. Chaque jour, les principaux conjurés se réunissaient chez le mandarin persécuteur Tong, qui, ne voulant pas encore quitter le pays, avait loué une maison de la ville.

» Le 29 août, fête de la décollation de saint Jean-Baptiste, vers 10 heures du soir, la pagode est tout-à-coup envahie par des hommes armés qui s'y précipitent, brisent les portes et se jettent sur notre cher confrère qu'ils ont bientôt couvert de blessures, lui ôtant ainsi la vie que comme un bon pasteur il donna volontiers pour ses brebis.

» La ville de Ieou-Iang, chef-lieu du département et du district du même nom, se trouve à dix journées de celle du Tchong-Kin, où j'ai ma résidence, au sud-est de la province de Sutchun, entre la province du Hou Nan ou Fou Nan à l'est, et la province du Koutj-Tchen à l'ouest. Je ne puis avant quelque temps avoir des détails sur tout ce qui s'y est passé le 29. Quand ils me seront parvenus, je ne manquerai pas de les transmettre à Votre Grandeur. En attendant, je vous prie, monseigneur, de vouloir bien confier à M. l'abbé Guillet, curé de Paimbœuf, le soin de consoler les excellents parents de notre cher martyr.

### DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Orléans, le 5 décembre 1865.

### Le Préfet du Loiret au Sous-Préfet de Saumur.

« Une crue se manifeste sur la Loire. On présume que le maximum sera de 1 m. 15 à Orléans, et qu'il aura lieu le 7 décembre à 11 heures du matin.

» Aucune crue importante ne se manifeste quant à présent sur le Cher, sur la Vienne et sur l'Allier. »

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODER.

peut-être dit autrefois que j'étais riche, heureux et savant; ne le croyez pas : j'étais pauvre, car j'avais perdu la foi, j'étais malheureux, car j'avais perdu l'espérance, j'étais ignorant, car je ne savais pas la charité, qui est tout. Gardez ces trois vertus, n'imitiez point mon exemple, et faites-moi l'aumône d'une prière.

« Adieu! mon bon Flottard, adieu!... »

La parole lui manqua : les serviteurs et les fermiers se retirèrent profondément attendris. Puis, le malade tomba dans une somnolence interrompue de temps en temps par de petits accès de toux. Vers le soir, se sentant plus mal, il fit un signe et montra sur un vieux paroissien la marque qu'il avait faite, la veille, à la page où se trouvent les prières suprêmes.

Quand, une demi-heure après, l'abbé Malou eut fermé le livre en prononçant un dernier verset, Charlotte s'approcha du lit de son père; il paraissait prier, ses mains jointes serraient un petit crucifix de bois, ses yeux étaient encore à demi-ouverts, mais il ne respirait plus. La jeune fille leva une main tremblante, ferma les yeux de son père, et tomba à genoux suffoquée par les sanglots.

Impatient d'arracher la pauvre Charlotte à un lieu qui ne lui offrait plus que des souvenirs déchirants, M. d'Assilly se fit transporter au Pavillon, trois jours après la mort de son ami. Les événements avaient marché, la Terreur touchait à son terme, Craon était tranquille; Legueilleux et le savetier Pincemille, rentrés secrètement chez eux, pouvaient donner l'alarme si quelque projet menaçant se faisait jour dans le conseil de la commune : en somme, on pouvait compter sur une sécurité relative.

Pendant les six mois qui suivirent, François prit part à plusieurs expéditions des insurgés, dont le quartier-général s'était fixé aux environs de Laval. Blessé dans une de ces rencontres, il fit une longue convalescence au Pavillon. Une fois rétabli, comme il songeait à repartir, Charlotte supplia M. d'Assilly de retenir son fils.

« Ma petite reine, répondit le vieux gentilhomme, c'est à vous de commander : je sais un moyen de lier notre déserteur, je vais vous le dire à l'oreille. »

Charlotte sourit, rougit et fit un léger signe d'assentiment.

Huit jours après, l'abbé Malou, venu le matin, quittait le Pavillon le soir. Une douce et touchante

cérémonie s'était accomplie : la bénédiction de l'Eglise, en ratifiant la bénédiction des pères, avait pour toujours uni l'un à l'autre deux cœurs généreux.

« L'abbé, dit M. d'Assilly, mes enfants veulent que vous passiez ici un jour par semaine, je le veux aussi : voyons, il vous faut un peu de repos; ne vous tuez pas, ne vous tuez pas, que ferions-nous ensuite? »

Quand la première pacification de la Bretagne et de la Vendée permit, au commencement de l'année 1795, d'agir et de se montrer un grand jour, Charlotte fit transporter le corps de son père dans l'église de Chazé, lieu de sépulture de la famille depuis des siècles. Un papier écrit par M. de Méral le jour de son arrestation à Craon, et trouvé dans son portefeuille, contenait ces deux lignes : « *S'il est au pouvoir de ma fille de faire inhumer mon corps, je désire qu'on place sur la pierre qui le couvrira ce mot unique : UN RÉPUBLICAIN.* » Mais, postérieurement, le mot : *un républicain* avait été effacé et remplacé par celui-ci : « UN CHRÉTIEN. » C'était la dernière pensée du philosophe, on s'y conforma religieusement.

FIN.



Bellay; — Véronique Pinet, rue de la Visitation; — Marie Fazi, rue du Marché-Noir; — 6, Thérèse-Rose Grin, rue de Tours; — Jules-Eugène Vrain, rue des Moulins; — 7, Denise-Marie Morin, rue de la Petite-Bilange; — Hilaire-Marcel Morin, rue de la Petite-Bilange; — 9, Emélie Jaunay, ruelle d'Offard; — 10, Joseph Mory, à l'Hospice; — 12, Amélie-Marie-Henriette Cathelineau, place du Marché-Noir; — Emile-Casimir Ragain, rue du Pressoir-St-Antoine; — 13, Charles-Victor Billy, rue St-Nicolas; — 14, Adrienne Guibert, rue du Roi-Réné.

MARIAGES. — 6, Jean-Auguste Anneau,

maréchal, et Geneviève-Flavie Boche, guillocheuse, tous deux de Saumur; — 7, Théodore Chandebau, employé au chemin de fer, et Anne-Marie Courtigné, cuisinière, tous deux de Saumur; — 15, Adolphe Dédé, employé à la Gare, et Hermance Fillon, lingère, V. Louis-Gilles Roger, tous deux de Saumur; — 14, Etienne Couste, garçon de café, et Marie Lhomeau, cuisinière, tous deux de Saumur; — Pierre Texier, rentier, et Suzanne Tessier, journalière, V. Pierre Letail, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 3, Clarisse Bonneau, propriétaire, 67 ans, célibataire, rue de la Petite-Bilange; — Jeanne Bonnin, journalière, 28 ans, épouse François Sourdeau, à l'Hospice; — 4, Cécile Maillé, chapeletière, 25 ans, célibataire, rue de la Visitation; — Marie Léger, rentière, 70 ans, V. Jacques-Rocher, rue de la Gueule-du-Loup; — 5, Michel Razin, menuisier, 66 ans, au Petit-Puy; — 6, Pierre-Vincent Barbier, 7 ans, rue du Petit-Pré; — 7, Martine Lambert, sans profession, 72 ans, V. Etienne-Florent Lemoine, rue de la Visitation; — Jean Bouchet, rentier, 77 ans, rue de la Visitation; — Anne Cellier, sans profession, 75 ans, V. Jean-Jacques Bourgeois, rue St-Nicolas; — Charles Husson, bijoutier, 47

ans, célibataire, à l'Hospice; — Denise Martin, 4 ans, à la Providence; — Marie Bouge, journalière, 54 ans, épouse Louis Delanoue, à l'Hospice; — Jean Cheignon, journalier, 4 ans, célibataire, à l'Hospice; — 9, Pierre-Monteau, domestique, 48 ans, à l'Hospice; — Anne Blain, journalière, 63 ans, épouse Louis Cassin, rue du Pressoir-St-Antoine; — 10, Caroline Braud, chapeletière, 31 ans, épouse Honoré Vassou, rue Notre-Dame; — 11, Pierre Ernou, cultivateur, 67 ans, rue de Beaulieu.

P. GODET, propriétaire-gérant.

**Tribunal de Commerce de Saumur.**

**FAILLITE DU COMPTOIR D'ESCOMPTE DE SAUMUR.**

Les créanciers de la faillite de la maison de banque le Comptoir d'escompte de Saumur, société en commandite sous la raison sociale Arrault et C<sup>ie</sup>, sont invités à se trouver le mercredi 17 janvier prochain, à midi, en la chambre du conseil du tribunal de commerce, à l'effet de délibérer sur la formation d'un concordat.

Le greffier du Tribunal, Th. Busson.

(573)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire Saumur.

**A VENDRE**

**OU A LOUER**

Pour la Saint-Jean prochaine,

**MAISON ET JARDIN**

Rue de Bordeaux, n° 7.

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

**MAISON ET JARDIN**

Rue des Poliers,

Dépendant de la succession de M. Gustave SVANBERG, architecte. S'adresser audit notaire. (394)

Administration de l'Enregistrement et des Domaines.

**VENTE D'ISSUES.**

Jeudi 18 décembre 1865, à midi et demi, en la salle des adjudications de l'Hôtel-de-Ville de Saumur, il sera procédé à la vente aux enchères, à l'extinction des feux, des issues à provenir, en 1866, des magasins de service de la place de Saumur.

**VIVRES.**

Son, quantité approximative 340 quintaux métriques.  
Criblures de blé, quantité approximative, 9 quintaux métriques.  
Braises, quantité approximative, 60 quintaux métriques.  
Cendres, quantité approximative, 1 quintal métrique.  
Balayures et croutes de pain, quantité approximative, 1 quintal métrique.

**FOURAGES.**

Criblures d'avoine, quantité approximative, 140 quintaux métriques.  
Graines de foin, quantité approximative, 140 quintaux métriques.  
Résidus de paille, quantité approximative, 170 quintaux métriques.  
Fumier, quantité approximative, 2 mètres cubes.  
Cinq pour cent en sus pour frais d'adjudication, payables immédiatement.

Le Receveur des Domaines, PARISOT.

M. BINSSE, huissier à Saumur, demande UN CLERC de 16 à 17 ans. (521)

**A VENDRE, A ÉCHANGER OU A LOUER DE SUITE,**

1° La propriété de **Terre-fort**, sise près du Pont-Fouchard et dominant la ville de Saumur. Elle se compose: d'une maison de maître nouvellement reconstruite, vastes servitudes de réserve, pressoir, caves; de 6 hectares 50 ares en cours, jardins, vignes et terres labourables, renfermés par des murs; et d'une pièce d'eau, empoisonnée, de 11 ares environ.

2° Une maison, sise au Pont-Fouchard, sur le vieux chemin de Saumur à Doué, se composant d'une vaste salle tapissée, une cuisine et un pressoir; au-dessous une cave voûtée, pouvant contenir trente-cinq barrigues de vin.

3° Différentes parcelles de terre et vigne, au Pont-Fouchard et sur la route de Saint-Florent, propres à la construction.

4° Environ 20 hectares de bons bois, situés à Baucheron, commune de Verrye, joignant les deux chemins vicinaux actuellement en cours d'exécution.

S'adresser, pour traiter, à M. ROBIN, propriétaire au Pont-Fouchard, maison Vaintras. (567)

**A LOUER**

Pour la St-Jean 1866,

**UNE MAISON**

Rue du Portail-Louis, à Saumur. Occupée par M<sup>me</sup> veuve Balzeau et M. Coldefi, bijoutier.

S'adresser à M. RAGUIN, au Cimetière, ou à M<sup>e</sup> CLOUARD, notaire.

**A LOUER**

Présentement ou pour la Saint-Jean, **MAISON,**

Située rue Saint-Lazare.

S'adresser à M. SERGÉ, même rue.

**POUR 5 FRANCS ON DONNE**

une boîte de papier à lettres, premier choix, **timbré en couleur**, et un cent d'enveloppes, A la LIBRAIRIE-PAPETERIE GRASSET, rue Saint-Jean, 1. (402)

**ÉTABLISSEMENT DES EAUX MINÉRALES**

Saison ouverte de **JOANNETTE** Grand Hôtel. du 15 JUIN au 1<sup>er</sup> OCTOBRE BAINS ET DOUCHES. pour 1865. Établissement hydrothérapique.

Appartement et Pension à 7 et 5 fr. par jour.

EXPORTATION en bouteilles des EAUX ferro-alcalines et alcalines, LIMPIDITÉ GARANTIE.

**LIMONADES ferro-alcalines et alcalines.**

Les Eaux ferro-alcalines remplacent avantageusement celles de SPA, et les alcalines celles de SELTZ.

S'adresser, pour les demandes et les prix, à la Direction générale de JOANNETTE, commune de MARTIGNE-BRIAND.

Chaque bouteille porte sur la bande de zinc Martigné et le cachet de l'administration sur l'étiquette.

Dépositaire à Saumur: M. BOISSEAU-JAMAIN, rue Royale.

**ADJUDICATION**

**DE LA FOURNITURE DE L'HUILE A BRULER**

pour

L'Ecole Impériale de Cavalerie.

Le dix-neuf décembre 1865, à une heure de l'après-midi, il sera procédé, par le Conseil d'Administration de l'Ecole Impériale de Cavalerie, dans la salle de ses séances, à Saumur, sur soumissions cachetées, et conformément aux dispositions du cahier des charges, à l'adjudication ci-après, SAVOIR:

L'huile à brûler, du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1866.

Le cahier des charges, relatif à cette fourniture, est déposé au bureau de l'habillement de l'Ecole, où l'on peut en prendre connaissance, de midi à quatre heures du soir. Saumur le 22 novembre 1865.

Le général de brigade président, (548) CRESPIN.

**A LOUER**

Présentement,

Une MAISON, située à Saumur, carrefour Cendrière, n° 6, composée de: au rez-de-chaussée, sur la rue un magasin, derrière une cuisine; petite cour avec latrines; au 1<sup>er</sup> étage, deux chambres, dont une sur la rue; au 2<sup>e</sup> étage, une chambre et un grenier; cave et caveau sous le magasin. S'adresser à M. BEAUREPAIRE, avoué à Saumur, rue Cendrière n° 8.

**ENGRAIS POUR LES VIGNES.**

S'adresser à M. Ch. MILSONNEAU-BOURNILLET, négociant, rue Royale.

M. MILON, libraire, rue d'Orléans, à Saumur, demande un apprenti ou un jeune homme intelligent pouvant aider au magasin.

**DESCOTIS**

Rue de l'Ancienne-Gare, maison de M. Léger.

CONFECTION D'ADRESSES A LA MAIN, pour la France et l'étranger; pliage et mise sous bande des prospectus. — A PRIX MODÉRÉS.

**NOUVELLE SOUSCRIPTION**

Chez PAUL GODET, imprimeur-libraire à Saumur.

**DICTIONNAIRE**

DE LA

**CONVERSATION ET DE LA LECTURE**

INVENTAIRE RAISONNÉ DES NOTIONS GÉNÉRALES LES PLUS INDISPENSABLES A TOUS,

PAR UNE SOCIÉTÉ DE SAVANTS ET DE GENS DE LETTRES,

Sous la direction de M. W. DUCKETT.

**SECONDE ÉDITION**

Seize volumes, grand in-8°, format dit Panthéon littéraire, de 800 pages chacun, à deux colonnes,

Renfermant les 68 volumes de la première édition, refondus, corrigés et augmentés de plus de 15,000 articles nouveaux et tout d'actualité.

L'Ouvrage complet: 200 francs au lieu de 400 francs, prix de la 1<sup>re</sup> édition.

Un exemplaire est déposé au bureau du journal pour les personnes qui désireraient examiner cet important ouvrage.

**BOURSE DE PARIS.**

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 5 DÉCEMBRE.			BOURSE DU 6 DÉCEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862. . . . .	69	»	»	68	95	»
4 1/2 pour cent 1852. . . . .	97	25	»	97	50	»
Obligations du Trésor. . . . .	465	»	»	465	»	»
Banque de France. . . . .	3797	50	»	3800	»	»
Crédit Foncier (estamp.) . . . . .	1327	50	7 50	1327	50	»
Crédit Foncier colonial. . . . .	640	»	»	640	»	»
Crédit Agricole. . . . .	637	50	»	645	»	»
Crédit industriel. . . . .	675	»	»	672	50	»
Crédit Mobilier. . . . .	882	50	»	880	»	»
Comptoir d'esc. de Paris. . . . .	1025	»	10	1022	50	»
Orléans (estampillé). . . . .	825	»	»	825	»	»
Orléans, nouveau. . . . .	»	»	»	»	»	»
Nord (actions anciennes). . . . .	1105	»	2 50	1108	75	3 75
Est. . . . .	517	50	»	518	75	1 25
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	840	»	3 75	833	75	»
Lyon nouveau. . . . .	»	»	»	»	»	6 25
Midi. . . . .	572	50	2 50	570	»	»
Ouest. . . . .	543	75	»	543	75	»
C <sup>ie</sup> Parisienne du Gaz. . . . .	1720	»	2 50	1720	»	»
Canal de Suez. . . . .	418	75	»	422	50	3 75
Transatlantiques. . . . .	570	»	7 50	558	75	»
Emprunt italien 5 0/0. . . . .	65	10	»	64	95	11 25
Autrichiens. . . . .	432	50	1 25	430	»	»
Sud-Autrich.-Lombards. . . . .	426	25	5	423	75	»
Victor-Emmanuel. . . . .	220	»	»	216	25	»
Romains. . . . .	154	»	25	152	50	»
Crédit Mobilier Espagnol. . . . .	467	50	»	467	50	»
Saragosse. . . . .	204	50	3 25	197	»	»
Séville-Xérés-Séville. . . . .	37	»	3	37	50	7 50
Nord-Espagne. . . . .	163	»	5	161	25	»
Compagnie immobilière. . . . .	550	»	»	545	»	1 75
<b>OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.</b>						
Nord. . . . .	314	75	»	315	»	»
Orléans. . . . .	307	50	»	307	75	»
Paris-Lyon-Méditerranée. . . . .	306	50	»	307	»	50
Ouest. . . . .	307	25	»	306	»	»
Midi. . . . .	305	50	»	305	50	1 25
Est. . . . .	301	»	1	301	50	»

Saumur, P. GODET, imprimeur.

Certifié par l'imprimeur soussigné

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre. En mairie de Saumur, le